



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
MARDI 21 SEPTEMBRE 2021
DEAUVILLE

SCArE
Syndicat des Cinémas d'ART
de Répertoire et d'ESSAI



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION P.3

RAPPORT D'ACTIVITÉ P.4

1. Défense des intérêts et valorisation du secteur
2. Relations avec les organisations professionnelles
3. Les formations
4. Ateliers et partenariats
5. Les projets collaboratifs

RAPPORT MORAL P.11

RAPPORT FINANCIER P.15

LES MEMBRES DU BUREAU



Christine BEAUCHEMIN-FLOT
Le Select
ANTONY

CO-PRÉSIDENT.E.S

Stéphane LIBS
Les Cinémas Star
STRASBOURG



Sylvain CLOCHARD
Le Concorde
NANTES

VICE-PRÉSIDENT.E.S

Frédérique DUPERRET
Cinéma Comoedia
LYON



TRÉSORIER
Martin BIDOU
Le Nouvel Odéon, Le Louxor PARIS
Astrée, Forum - CHAMBÉRY
Le Sémaphore - NÎMES
Le Club -GRENOBLE

SECRÉTAIRE

Pascal ROBIN
Les 400 Coups
CHÂTELLERAUT



LES MEMBRES DU CONSEIL



Jérémy BRETA
American Cosmograph
TOULOUSE

Eva BRUCATO
Le Royal
TOULON



Paul-Marie CLARET
Les Cinémas Méliès
SAINT-ETIENNE

Maila DOUKOURÉ
Les cinoches
RIS-ORANGIS



Élise MIGNOT
Café des Images
Clair HÉROUVILLE- SAINT-CLAIR

Boris THOMAS
Ciné Saint-Leu
AMIENS



Caroline TRONQUOY
François Truffault
CHILLY-MAZARIN

Olivia REGGIANI
Cinéparadis CHARTRES
Ermitage, FONTAINEBLEAU
Le Méliès NEMOURS



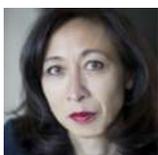
L'ÉQUIPE PERMANENTE

DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE CHARGÉE DE MISSION STAGIAIRE

Béatrice BOURSIER

Romane PÉRISSÉ

Louise LEBON



PRÉSIDENT D'HONNEUR

Michel HUMBERT



Le SCARE compte à ce jour 361 adhérents, 423 cinémas et 731 écrans inscrits au syndicat.

19 établissements ont adhéré au cours de l'année précédente avec 29 écrans.

Les 423 cinémas adhérents représentent une totalité de 864 écrans (certains cinémas n'ayant pas inscrit tous leurs écrans au SCARE.)



LES NOUVEAUX ADHÉRENTS

- Les Variétés, Marseille (2)
- Iris Cinéma, Questembert (2)
- Le 7e Art, St Paul Trois Châteaux (1)
- Le Quai des Images, Loudéac (2)
- Le Royal, Toulon (1)
- Les Lumières, Nanterre (3)
- Amitié, Erstein (1)
- Cinéma Francis Veber, Le Pradet (1)
- Cinéma Rex Anaïs Aubert, Veules les Roses (1)
- Utopia Ste Bernadette, Montpellier (2)
- Cinéma Marcel Pagnol, Cotignac (1)
- Le Forum, Boissy-St Léger (1)
- Espace R. Hossein, Grans (1)
- La Pléiade, Cachan (3)
- Cinéma 4C, Lons-le-Saunier (1)
- Cinéma le Roc, La Ferrière (1)
- Le Balzac, Paris 8e (3)
- Théâtre et Cinéma Georges Simenon, Rosny-sous-Bois (1)
- Cinéma Le Renan, St Renan (1)

9 ASSOCIATIONS REGIONALES ADHÉRENTES EN TANT QUE MEMBRES PARTENAIRES

- ACAP
- La règle du jeu
- CinéPhare
- De la suite dans les images
- GRAC
- Cinémas 93
- ACIEst
- ACRIRA
- Les Écrans de la Drôme et de l'Ardèche

L'année 2020 a été, bien évidemment consacrée à la gestion de la crise sanitaire, qui a occulté les autres dossiers, la situation de nos salles ayant subi de plein fouet l'ensemble des mesures gouvernementales successives, en réponse aux évolutions et aux oscillations du nombre de cas et d'hospitalisations : fermeture lors du premier confinement, réouverture avec jauges, instauration de couvre-feux, décision brutale et discriminatoire de ne pas rouvrir les lieux culturels.

Les réunions de Conseil d'Administration ont été fréquentes pendant toute l'année.

Nous avons relayé les informations auprès de nos adhérents, notamment les informations juridiques, économiques et sociales de la FNCF et fait remonter des problèmes.

L'équipe permanente du SCARE et les co-président.e.s ont ainsi poursuivi le travail syndical et assuré les réunions professionnelles et institutionnelles.

A. GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Le SCARE, représenté par ses co-présidents et sa déléguée générale, a participé à de nombreuses réunions dès le mois de février en présentiel puis en visio-conférence, avec les autres secteurs du cinéma ou les lieux culturels accueillant le public, aux côtés des représentants de l'exploitation :

- Réunions avec les Ministres de la Culture
- Réunion avec Bruno Lemaire, Ministre de l'Economie et des Finances
- Réunion exploitation avec la Commission Culture de l'Assemblée Nationale présidée par Aurore Bergé et Michel Herbillon
- Réunions régulières avec le CNC et son Président avec le bureau de la FNCF.

B. AUTRES DOSSIERS

Le SCARE était représenté à :

- La Commission Nationale Art & Essai qui s'est tenue en avril 2020.
- Au comité de concertation numérique,
- Des réunions sur le Pass Culture avec les responsables du Ministère de la Culture et des représentants de la FNCF
- Un dîner du Club avenir de l'audiovisuel et des médias qui réunit les représentants de toute l'industrie cinéma et audiovisuelle et les élus de la commission culture de l'Assemblée Nationale.

C. MÉDIATEURE DU CINÉMA

Le SCARE a été en relation avec la Médiateure du cinéma tout au long de l'année écoulée, notamment dans le cadre de la recommandation pour la réouverture ou celle relative aux salles de continuation.



FNCF

Christine Beauchemin-Flot et Stéphane Libs siègent au Conseil Fédéral et à la Commission de réflexion de la FNCF.

Notre co-présidente fait également partie du bureau de la Fédération. Nous remercions les représentants du SCARE aux commissions de branche 2019/2020 :

- Petite exploitation : Sonia Brun de Gea, Rémi Hussenot, Jean-Marie Virginie.
- Moyenne Exploitation : Christine Beauchemin-Flot, Frédérique Duperret, Julie Laurent
- Grande Exploitation, Jean-François Merle, Olivia Reggiani

Les membres des commissions ont été renouvelés en 2021, nous saluons les nouveaux membres pour leur implication. Vous avez été nombreux à candidater, ce dont nous vous remercions. Nous présentons de nouveaux profils régulièrement afin que toutes les bonnes volontés puissent s'exprimer.

Les représentants du SCARE ont pris une part active dans les groupes de travail durant toute l'année et en particulier :

- La rédaction du guide sanitaire
- Les réunions du groupe de travail économie et relance

AUTRES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

- Les États Généraux du Cinéma Indépendant devaient se tenir le 17 mars lors du festival Cinéma du Réel et réunir l'ensemble des organisations professionnelles indépendantes de la filière, représentant les auteurs, producteurs, distributeurs et salles. Le SCARE a participé activement à la réflexion et l'organisation aux côtés de l'ACID, la SRF, le SPI, le DIRE, le SDI, l'AFCAE, et le GNCR.
- Un rendez-vous a été organisé avec la direction de la programmation de Pathé après le rachat du réseau CinéAlpes par le groupe.
- Le SCARE a participé au groupe de travail sur les conditions de programmation lors de la réouverture avec le SDI et le DIRE.

ACCOMPAGNEMENT DES ADHÉRENTS

Le Syndicat a fourni conseils et informations aux adhérents tout au long de cette année si particulière.

Le premier confinement a été aussi l'occasion d'expérimenter un outil développé par la société Open Data Soft. Cette dernière développe des portails pour de nombreuses collectivités locales et collecte de nombreux jeux de données en *opensource*. Elle proposait pendant le confinement des jeux de données des commerces fermés proposant la livraison à domicile. Nous lui avons demandé d'inclure à ses jeux de données la carte des cinémas proposant le service La Toile (qui a malheureusement fermé depuis). Il nous est apparu indispensable que les portails des collectivités locales intègrent systématiquement les données des cinémas, ce qui est loin d'être le cas. C'est pourquoi le SCARE souhaite porter un projet ambitieux de portail collaboratif et poursuivre sa collaboration avec ODS.

Le SCARE a porté un recours en CNAC aux côtés de ses adhérents : Club et Méliès de Grenoble et l'Acirra, contre l'implantation d'un cinéma UGC à St Martin d'Herès, en périphérie de Grenoble qui menaçait l'équilibre cinématographique de la ville. La CNAC s'est prononcée contre cette implantation.

Des réunions ont été organisées avec les Cinémas Indépendants Parisiens, au sujet de la programmation parisienne et de l'accès aux films.



Le SCARE est inscrit en tant qu'organisme de formation et a obtenu la certification data-dock. Les formations qu'il propose peuvent ainsi bénéficier d'une prise en charge par les organismes collecteurs, AFDAS et UNIFORMATION.

Il prépare actuellement l'audit pour obtenir la très sélective qualification Qualiopi, label obligatoire pour que les formations qu'il organise continuent à être prises en charge par les OPCO.

Nous souhaitons attirer votre attention sur les particularités de la formation professionnelle, dont l'appellation est parfois associée à la notion de gratuité. Les formations que nous proposons répondent à de nombreux critères administratifs et pédagogiques requis pour être considérés comme telles. Nous élaborons un programme adapté pour chaque module proposé, avec des professionnel.le.s, animateur.ices des sessions, qui se déroulent en petit groupe pour favoriser un véritable apprentissage des stagiaires, et permettre de répondre au mieux à leurs questions. Elles s'adaptent également à chacun.e des stagiaires par des questionnaires d'entrée et de sortie pour mesurer les acquisitions et pour que nous puissions améliorer continuellement les sessions en fonction des retours.

Ces formations ont un coût mais elles sont prises en charge par les Organismes Collecteurs, AFDAS ou UNIFORMATION selon vos statuts. Nous vous rappelons que pour les cinémas relevant de l'AFDAS, une enveloppe spécifique est prévue chaque année pour la branche de l'exploitation, à disposition de l'ensemble des entreprises. Si vous ne la sollicitez pas, elle profite à ceux qui l'ont sollicitée et elle ne vous est pas réservée pour l'année suivante.

Le bureau est à votre disposition pour répondre à vos questions sur ce sujet d'importance pour l'avenir de la profession, afin que chacun.e puisse répondre au mieux à ses obligations en terme de formation de ses salarié.e.s.

A. TOUR DE FRANCE DU MARKETING DIGITAL DU CNC

Le SCARE est engagé depuis 2019, dans l'organisation du Tour de France des formations du marketing digital, lancé par le CNC. Il s'agit, pour rappel, de formations sur une journée et demie, financées par le CNC et accessibles à tou.te.s les exploitant.e.s qui désirent parfaire leurs compétences pour mieux émerger sur les canaux digitaux. Les sessions se déroulent sur une journée et demie : une demi-journée consacrée à une meilleure utilisation des sites internet et une journée consacrée à la communication sur les réseaux sociaux. Les sessions sont dispensées par des agences spécialisées : Silenzio, Lucky Time, La Grande Ourse, Business Unit.

Le Tour de France est en général accueilli par les Conseils Régionaux, et est l'occasion pour le CNC et pour les exploitant.e.s, d'échanger avec les élu.e.s, autour de notre profession.



Le SCARE a poursuivi le Tour de France entamé en 2019 en organisant les sessions prévues en 2020, malgré les reports dus aux confinements et a réussi à caler la quasi-totalité des sessions, entre les deux confinements.

Après la Nouvelle Aquitaine, l'Auvergne Rhône-Alpes, la Région Sud, l'Occitanie, les Hauts de France, la Normandie, le Centre en 2019, ont bénéficié en 2020 de ces formations, les exploitants des régions :

- Grand Est à Metz les 13 et 14 janvier
- Bretagne à Rennes les 27 et 28 février
- Bourgogne Franche Comté à Dijon les 14 et 15 septembre
- Pays de la Loire à Nantes les 1er et 2 octobre
- Corse à Bastia les 8 et 9 octobre.

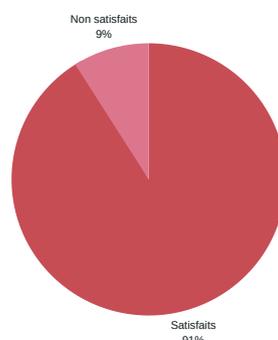
Il nous reste toutefois à dispenser la dernière étape prévue, l'Île de France, nous l'espérons prochainement dans les locaux du CNC.

En 2020, 160 exploitant.e.s ont participé au Tour de France, pour un total de 452 participant.e.s depuis le lancement.

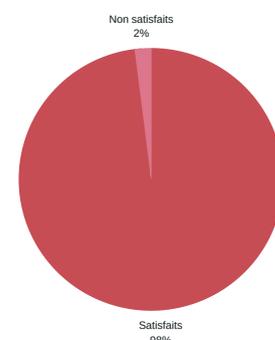
Nous remercions Loïc Turpin pour l'organisation logistique et l'ensemble des équipes du CNC très impliquées dans ce projet, qui se sont déplacées dans les différentes étapes à la rencontre des exploitant.e.s.

Taux de satisfaction du tour de France

Module site internet



Module réseaux sociaux



B. FORMATION ZOOM MARKETING DIGITAL PENDANT LE CONFINEMENT

Pendant le premier confinement, le besoin de poursuivre le lien avec le public s'est fait ressentir fortement. Des responsables d'établissement et leurs équipes, pour la plupart au chômage partiel, ont manifesté le souhait de mettre à profit cette période pour approfondir leurs compétences en matière de *social marketing*. Nous avons profité du dispositif FNE pour proposer des sessions de formation au printemps. Ainsi, des sessions pour 3 niveaux (débutants, intermédiaires, avancés) ont été élaborées sur une demi-journée, en visio-conférence.

4 sessions ont eu lieu, par petits groupes de 5 à 7 participant.es.s, animées par l'une de nos formatrices.

- 29 mai
- 2 juin
- 4 juin
- 19 juin

Les formations ont permis à 27 participant.e.s de se perfectionner.

En outre, le SCARE a mis en place un rendez-vous pendant le premier confinement : deux fois par semaine, des conseils vus en formation ont été rappelés par nos formatrices et envoyés à nos adhérents via les newsletters.



C. MISE EN PLACE DE NOUVELLES FORMATIONS CST

Nous avons concrétisé un partenariat avec la CST pour élaborer et proposer aux exploitant.e.s et leurs équipes, des sessions de formation sur la l'entretien des cabines de projection : maintenance cabine de premier niveau.

La CST avait en effet rédigé une recommandation RT045, en collaboration avec la FNCF. Cette recommandation donne les outils pour un meilleur entretien du matériel de projection.

Une session théorique permet de mieux s'approprier cette recommandation, avec un focus sur les points de vigilance, l'utilisation des mires de son et d'image, et des conseils sur les contrats de maintenance. Elle est dispensée par Pierre-Edouard Baratange de la CST.

Une session pratique est proposée par des expert.es de la société 2AVI, pour mettre en pratique les gestes d'entretien, sur un projecteur de la CST.

Nous vous rappelons que l'ensemble des formations du SCARE sont ouvertes à tous les exploitant.e.s, qu'ils soient adhérent.e.s ou non.

Autres interventions :

Le SCARE intervient régulièrement auprès des élèves de la Femis en formation initiale distribution/exploitation, et auprès des stagiaires en formation continue de la formation direction d'exploitation.

4. ATELIERS ET PARTENARIATS

Un Atelier des sorties a été organisé le 16 octobre au Comoedia de Lyon lors du Festival Lumière, en collaboration avec le GRAC.

Les salles de la région ont ainsi pu échanger avec :

- Carlotta Films
- Les Bookmakers
- Ad Vitam

Autour de la rétrospective Chabrol, *Teddy* et *La Nuée*, et *Rouge*.

Comme l'année dernière, le SCARE a collaboré avec le Bureau Franco-Allemand d'Unifrance pour inclure le secteur de la distribution et de l'exploitation aux Rencontres franco-allemandes destinées aux producteurs, avec une rencontre entre exploitants et distributeurs des deux pays. Les Rencontres se sont tenues en novembre, en ligne cette année. Les échanges ont été axés sur les situations de chacun face à la crise sanitaire, les aides mises en place et sur l'étude de la sortie d'un film dans chacun des territoires.

Sommet des Arcs en ligne

Le SCARE a renouvelé son partenariat avec le Sommet des Arcs, qui s'est tenu également en ligne sur une période élargie de novembre à décembre. Un laboratoire des initiatives a été proposé les 24 novembre et 1er décembre. Les projets suivants ont été présentés et co-animés par Olivia Reggiani, pour l'un et Sylvain Clochard pour le deuxième :

- *Simone* : Affiche ton soutien
- La salle virtuelle : la 25e heure et Cinéma pour tous
- Cas d'étude Marketing *Les Misérables* : atteindre un public jeune, Le Pacte
- Ariane, mesure d'impact de campagnes digitales par Balthus

Ont participé pour le SCARE cette année : Louis Merle, Multiciné, Elise Mignot, Café des Images et Béatrice Boursier. (Pour la distribution et l'Allemagne : David Grumbach Bac Films, Cristian Brauer, président de York Kino à Berlin, de l'AGKino et de la Cicae, Vanessa Ciszewski, Katuh Studio, Hans-Christan Böse, Président de PIFFL Medien.) Une restitution des échanges a ensuite été effectuée auprès de l'ensemble des producteurs, participants aux Rencontres.

L'atelier des sorties, s'est déroulé également en deux parties les 4 et 8 décembre autour des films :

- *Zai Zai Zai Zai*, Apollo films
- *Les Graines que l'on sème*, Nour films
- *I am Greta*, KMBO
- *Teddy*, Les Bookmakers/The Jokers

5. LES PROJETS COLLABORATIFS

Klox Business Deck

Le SCARE a poursuivi ses travaux avec l'agence Klox, spécialisée dans les campagnes sur le web pour les distributeurs. Elle travaille avec l'ensemble des distributeurs français. Suite à nos discussions, Klox a mis au point un outil ergonomique pour acheter directement des campagnes sur les sites internet.

L'utilisation de Business Deck ne nécessitera pas d'abonnement ni d'achat de logiciel mais l'agence retiendra une commission sur les achats d'espace.

Cet outil permettra à tou.te.s les exploitant.e.s souhaitant participer d'acheter directement des campagnes sur le web mais aussi de constituer une base collaborative de collecte de data, pour que les campagnes de distributeurs puissent être adressées aussi au public de nos salles, ce qui est impossible à l'échelle de chaque établissement, compte tenu de la faiblesse du volume et la multiplicité des établissements.

Les cinémas pourront ainsi se réapproprier leurs données, percevoir un revenu, et ne pas laisser la communication digitale sur les films être adressée uniquement au public des circuits.

Nous établissons un contrat précis avec l'agence, afin que le SCARE joue le rôle de tiers de confiance, que les données ne soient utilisées que dans le cadre d'une sortie en salles de films sur lesquels nous aurons donné notre accord, et que l'accord ne soit pas exclusif.

Nous vous invitons à vous inscrire nombreux dans ce projet.

Portail cinémas Art & Essai

Le syndicat porte un projet de portail collaboratif afin que les salles de cinéma Art & Essai, leur événements soient mieux référencées sur le web, et qu'elles puissent échanger et valoriser leurs contenus.

Se livrer à la traditionnelle lecture du rapport moral est un exercice délicat qui réveille notre mémoire collective et ravive le souvenir d'une situation pandémique qui a frappé le monde en général, et aussi celui du cinéma et de la culture.

Annus horribilis à bien des égards...

Alors plutôt que de dresser un inventaire moins poétique que celui de Prévert de cette année écoulée, durement impactée par la crise sanitaire (confinements et fermetures répétés, jauges réduites, protocole sanitaire, couvre-feu et désormais passe sanitaire), nous préférons nous inspirer de la phrase oh combien de circonstance, de Nietzsche : « *Ce qui ne me tue pas me rend plus fort* ».

Alors que restera-t-il de 2020...

L'année fut marquée par le sentiment d'avoir vécu un véritable film catastrophe, mais aussi la fierté d'avoir livré des combats, parfois avec des fortunes diverses, au sein de la FNCF et aux côtés de partenaires institutionnels et professionnels :

- Réunions régulières avec le CNC, la Ministre de la Culture, la Médiature, les distributeurs ...
- Action collective d'un référent-liberté auprès du Conseil d'État pour contester la fermeture des lieux culturels
- Participation au guide sanitaire pour faciliter l'accueil de nos spectateurs à la réouverture.

Durant cette période, les aides financières de l'Etat, les aides sectorielles, l'exonération de la TSA, l'augmentation de 2,5 millions de l'enveloppe Art & Essai ont été salutaires.

Nous souhaitons, au nom des administrateurs du SCARE, remercier ici le CNC et l'ensemble de ses équipes, pour sa réactivité, et la FNCF : Richard Patry et tous les permanents et saluer leur mobilisation sans faille.

Il faut maintenant nous tourner vers l'avenir et des lendemains meilleurs pour tenter d'oublier cette année noire du cinéma. Il nous faut réaffirmer les combats qui sont les nôtres et plus que jamais continuer à rappeler les valeurs que nous défendons en gardant foi en l'avenir. Espérons que ces effets conjoncturels n'altèrent pas nos certitudes et notre esprit de résistance, et surtout ne deviennent pas structurels.



Car, nous n'en mesurons certainement pas encore l'ampleur, nos salles, tout en étant fermées, se sont transformées. Compte tenu du manque occasionné, de la possibilité de voir une profusion de films dans l'instant sur d'autres canaux de diffusion, compte tenu d'un autre mode de vie plus casanier qui a contaminé nos existences et d'une société qui se divise et se fragmente...la place de la salle de cinéma s'est déplacée. Lors de chacun des soubresauts traversés cette année par nos établissements, au rythme des fermetures et ouvertures prononcées d'en haut dans des injonctions d'immédiateté, nous avons pris conscience de ce que nous sommes : des diesels qui avons besoin de temps et d'argent pour défendre et valoriser des films aux enjeux considérables. En aucun cas nous ne pouvons répondre à l'instantanéité et l'immédiateté.

Certains se sont placés en annonciateurs de la mort du cinéma en salles : " *Le futur du cinéma, malheureusement n'est plus là. C'est comme se battre pour qu'une espèce animale ne disparaisse pas. (...) Les cinémas sont voués à disparaître et là c'est juste un accélérateur. Il y a beaucoup de salles qui ne seront plus là à la rentrée, beaucoup de propriétaires de cinémas qui vont être obligés de vendre* ", nous promet Mathieu Kassovitz. Mais même si la vérité ne sort pas toujours de la bouche des acteurs, nous sommes aujourd'hui plus fragiles qu'avant.

Alors on fait quoi, on attend fébrilement le désastre final ? Quitte à être une espèce en voie d'extinction, autant jouer le tout pour le tout en existant pleinement, physiquement au sein de nos cités. Les spectateurs mais de façon plus large, les êtres humains, ont tous besoin de se retrouver dans des lieux incarnés pour partager des expériences collectives. Ne pas céder à la peur de l'ambient, ne pas douter en nos capacités d'être des lieux d'ancrage d'un mieux vivre ensemble. Nous devons provoquer cette impulsion, trouver des nouveaux modes de communication et de promotion avec le public, agir avec les outils modernes et des opérations innovantes sur les 15-25 ans, profiter du développement actuel du Pass Culture, trouver un ton nouveau plus proche des spectateurs et faire intervenir ces derniers de manière participative dans nos salles qui ne sont plus forcément aujourd'hui des temples du 7ème art.

Ce travail et cette conviction vont payer. Cette croyance qui nous anime va une fois de plus renforcer le lien entre nos spectateurs et nos salles classées afin qu'ils retrouvent désir, curiosité et confiance, tout en défendant l'indépendance et la diversité.

Cette diversité justement que nous défendons, s'entend aussi par la variété des sociétés représentée sur nos écrans, mais aussi pour les équipes que nous formons et les talents et intervenant.es.s que nous invitons.

Notre société aura tout à gagner à être représentée à l'écran dans sa pluralité pour constituer autant de modèles inspirants pour toutes et tous, à permettre l'accès à toutes et tous aux responsabilités de nos métiers afin que les décisions soient prises avec une richesse de regards et de perceptions. Au-delà, nous sommes aussi convaincu.e.s que la conquête d'un public jeune, d'un public plus large, dépend d'une richesse de production dans laquelle chacun pourra se reconnaître. Et pour cela, nous avons aussi notre part de responsabilité notamment en portant une attention plus particulière à nos programmations.

Nous nous réjouissons que la Palme d'Or 2021 ait été attribuée à une femme pour un film qui étonne et surprend et que le Lion d'Or l'ait été à une autre femme avec un thème jamais abordé sous cet angle.

L'ampleur de la pandémie nous a écartés de nombreux sujets :

- La nécessaire réflexion sur la réforme de l'Art et Essai et le développement de l'aide à la programmation difficile, comme le Centre s'y était engagé. Un travail minutieux et technique devra se faire en collaboration avec les différentes instances, les dernières réunions nationales de classement ayant mis en lumière que des effets d'aubaine existaient sur certaines catégories de villes et de salles. Les salles auxquelles incombe la programmation et l'éditorialisation de la diversité des films fragiles doivent être récompensées à leur juste valeur. Pour provoquer ce rebond, la dotation doit être à hauteur de ses ambitions.
- Le travail d'animation, de rencontres, d'événementialisation, mais aussi le renforcement des capacités de communication, d'innovation et de réinvention qui sont l'essence de nos métiers et qui permet notre différenciation par rapport aux pratiques domestiques, nécessite un personnel compétent, formé et en nombre suffisant représentant un coût de masse salariale important. Nous ne pouvons continuer à travailler en sous-effectif et souhaitons pouvoir investir dans les talents d'aujourd'hui et de demain.
- Nous avons besoin que nos équipes soient formées régulièrement et sur tous les aspects de nos métiers. Les faire accéder à la formation professionnelle est un enjeu crucial, pas toujours proposé en raison de plannings chargés.



Nous remercions le CNC d'avoir financé le Tour de France des formations de marketing digital que nous avons quasi achevé en 2020. C'est aussi la mission d'un syndicat, de proposer des sessions adaptées à l'avenir de notre profession, ce que nous faisons régulièrement, en tant qu'organisme de formation.

- La réforme des textes relatifs à l'aménagement cinématographique - implantations et extensions d'établissements - pour protéger notre profession si spécifique n'a toujours pas trouvé de véhicule législatif. Il est pourtant urgent de les adapter aux exigences et au monde d'aujourd'hui. Nous remercions Pierre-Etienne Bisch pour sa compréhension des enjeux de l'exploitation et des salles, en particulier indépendantes, lors de sa Présidence de la CNACi. Nous saluons la nomination de David Moreau, son successeur à ce poste et souhaitons vivement qu'il sache prendre la mesure des spécificités d'un commerce qui est aussi un art. Et nous, organisations professionnelles, devons pouvoir continuer à faire recours en CNAC aux côtés de nos adhérents.
- Le renouvellement numérique n'est pas une échéance future. Nos salles sont régulièrement confrontées à des pannes successives et doivent remplacer des pièces souvent très coûteuses dans l'instant. Les travaux de l'observatoire mis en place au CNC doivent aboutir à des réponses concrètes.
- La vigilance sur des problèmes préoccupants s'impose afin que les situations ponctuelles, voire accidentelles, tels les dommages collatéraux de la pandémie, ne deviennent pas pérennes. Il en est ainsi des décalages répétés des sorties de films, auxquels s'ajoutent des reports sine die et des sorties directement en VOD, qui ont connu durant les confinements un essor inquiétant.

Au-delà, nous sommes solidaires de toutes les professions de la filière qui ont souffert de la situation.

Nous souhaitons poursuivre notre collaboration avec nos partenaires distributeur.rices et en particulier indépendant.e.s pour mieux toucher le public avec des outils adaptés et collaboratifs. Mais nous souhaitons aussi pouvoir définir ensemble, sous l'égide de la Médiateure et du CNC, les conditions d'un meilleur étalement des sorties et d'une programmation plus harmonisée, en particulier à Paris. Nous ne sommes pas naïfs, les lignes et les contours des relations commerciales sont difficiles à faire bouger. L'expérience nous a encore prouvé combien les intérêts divergents peuvent bloquer toute action.

Le piratage voit la possibilité de sanction avortée, le Sénat ayant repoussé ce point dans la loi Audiovisuel. Quelle déception après un combat de longue haleine et de tous les instants que nous devons continuer.

Si nous pouvons nous réjouir de la transposition de la directive SMA qui va permettre une contribution des plateformes à la création, la concurrence qu'elles exercent est néanmoins d'une ampleur inédite.

- Par la puissance des acteurs qui représentent des capitalisations boursières d'un niveau incomparable avec la première compagnie de cinéma en France ou même avec une chaîne de télévision ;
- Par l'internationalisation des enjeux qui implique un nombre d'acteurs à l'échelle mondiale.
- Par la nouveauté des modèles économiques.

La France a toujours été un fer de lance dans la découverte, l'émergence puis la reconnaissance internationale d'auteurs majeurs par son système de production, de coproduction, de distribution et d'exploitation, notamment Art et Essai.

Si Netflix, Amazon Prime, Disney +... sont les concurrents directs de nos salles en proposant au public la profusion, ils sont aussi des producteurs conservant une exclusivité de diffusion et des distributeurs aux montants d'acquisition de droits monde très attractifs pour des vendeurs internationaux.



Devons-nous nous inquiéter du nombre alarmant de films d'auteurs internationaux, présentés à la dernière Mostra de Venise, qui auront une exclusivité sur les plates-formes ? Cette année nos écrans et nos spectateurs seront privés des films de Jane Campion, Pablo Larrain, Maggie Gyllenhal ou Paolo Sorrentino.

Les distributeurs salles pourront-ils résister devant des offres financières inégalables venant de plateformes souhaitant des titres vitrines mais tirant leurs principaux revenus d'autres logiques commerciales ?

Souvenez-vous que *Tony Manero*, découvert par Dulac distribution, *Santiago 73* distribué par Memento, *L'uomo in piu*, découvert par Bellissima, *Les Conséquences de l'amour*, distribué par Océan, *L'ami de la famille* par Pyramide, ou *Sweetie* ont tous été découverts par des indépendants et programmés dans des salles Art & Essai.

Comment l'émergence de talents pourra-t-elle perdurer ?

Une solidarité de la filière et de l'industrie, des pouvoirs publics mais aussi européenne est plus que nécessaire.

Réflexion et constat alarmistes, mais qui doivent nous inciter à renforcer ce qui a déjà fait notre résistance : l'importance et la nécessité de célébrer et partager les œuvres cinématographiques collectivement sur grand écran.

2021-2022 : oui, l'Espoir

« *L'Espoir* », au-delà du roman, aussi le titre du film du même Malraux, en souhaitant que la réalité rejoigne la fiction...

Après une année 2020 catastrophique en tout point, 2021 a démarré et s'est poursuivie dans un contexte et des perspectives très incertains. Pourtant il nous faut croire en des lendemains meilleurs. Envers et contre tout, ensemble, collectivement et dans un esprit de solidarité, nous continuerons à défendre et préserver nos lieux et nos valeurs, à les manifester à vos côtés cher.es adhérent.es, avec le soutien et l'enthousiasme qui animent notre conseil d'administration toujours paritaire :

Frédérique Duperret, Sylvain Clochard, Martin Bidou, Pascal Robin, Jérémy Breta, Eva Brucato, Paul-Marie Claret, Maïla Doukouré, Elise Mignot, Olivia Reggiani, Boris Thomas, Caroline Tronquoy et notre chère et précieuse déléguée générale Béatrice Boursier, épaulée par Agathe Boismorand jusqu'à récemment et désormais par Romane Périssé et Louise Lebon.

Nous tenons à les remercier sincèrement et chaleureusement pour leur engagement, leur temps partagé, leur investissement qui enrichissent nos échanges passionnants et grâce à qui nous demeurons mobilisé.e.s à vos côtés pour et relever les nombreux défis de notre secteur.

Et inversons collectivement la phrase de Cocteau : « *Puisque ces mystères nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs* » .



BILAN AU 31-12-2020

Bilan actif

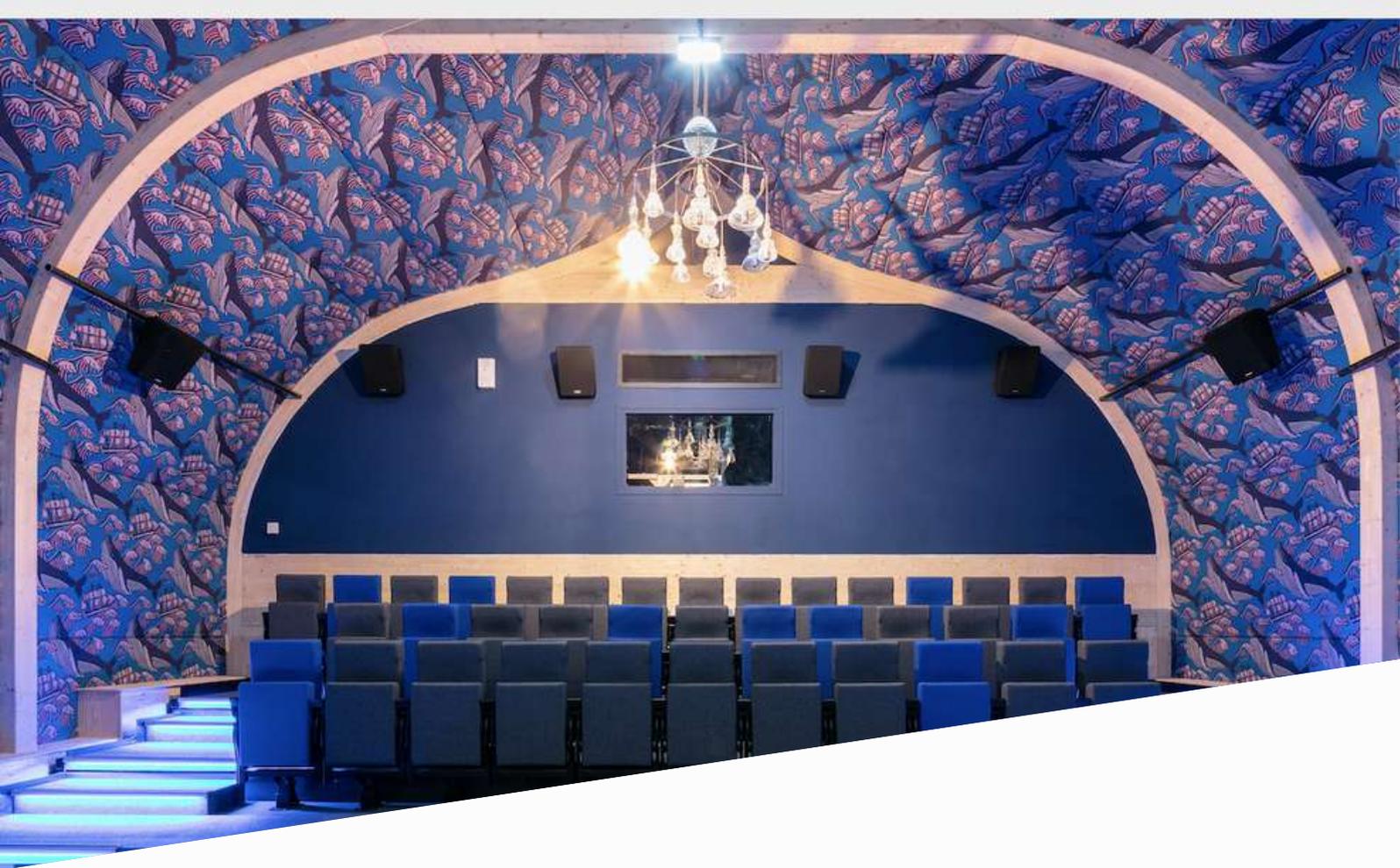
En €	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amort. Dépréc. (à déduire)	Net	Net
Immobilisations corporelles				
Autres créances	42 845		42 845	15 290
Valeurs mobilières de placement	156 389		156 389	168 590
Disponibilités	78 973		78 973	73 275
Charges constatées d'avance	150		150	1 800
TOTAL ACTIF	278 357	0	278 357	258 955

Bilan passif

	31/12/2020	31/12/2019
Report à nouveau	227 282	216 213
Résultat de l'exercice	13 598	11 068
Dettes fiscales et sociales	30 751	27 034
Autres dettes	6 726	4 639
TOTAL PASSIF	278 357	258 955

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31-12-2020

En €	31/12/2020	31/12/2019
Cotisations	36104	71 620
Autres cotisations	2900	5 360
Subventions	91980	90 600
Services et Parrainages	9000	15 500
Prestations formations	8015	
Aides covid 19 non imposables	6000	
Reprise, Transfert de charges		7 055
Autres produits		40
Total produits d'exploitation	153 999	190 175
Mat. Petit équipement	631	962
Fournitures	269	1 418
Logiciels	99	449
Locations immobilières	8139	7 850
Assurance	1384	1 167
Honoraires	2001	2 611
Honoraires avocat		2 700
Honoraires formation	11520	18 302
Documentation	407	306
Photocopies	1828	3 114
Publicité et annonces		1 498
Cadeaux		37
Voyages et déplacements	7288	9 927
Missions et réceptions	5763	8 832
Réception AG	6268	17 188
Télécom	604	435
Frais postaux	137	187
Frais bancaires	168	199
Impôts & taxes	6898	6 847
Salaires et traitements	65488	71 778
Charges sociales	22260	25 463
Autres charges	251	100
Total charges d'exploitation	141 403	181 370
Résultat d'exploitation	12 596	8 805
Produits financiers	1207	1 464
Reprise sur prov. et ts financiers	3347	1 012
Prov. Dépréciations Elts Financiers		
Total financier	4 554	2476
Charges nettes sur cession de val.mob.	3 357	
Résultat financier	1 197	2 476
Résultat courant avant impôts	13 793	11 292
Impôts	195	224
Total des produits	158 553	192 651
Total des charges	144 955	181 593
Résultat net	13 598	11 058



EN 2021 LE SCARE FÊTE SES

60 ANS !

SCARE
Syndicat des Cinémas d'ART
de Répertoire et d'ESSAI

SCARE 61, Rue de l'Arcade Paris - Tél : +33 (0)1 85 08 39 80 - Fax +33 (0)9 72 46 92 05 contact@scare.fr - www.scare.fr
Siret 308 378 983 00040 - Code APE 9420Z